

La FEUM en est victime Ecoute électronique à l'Université de Moncton

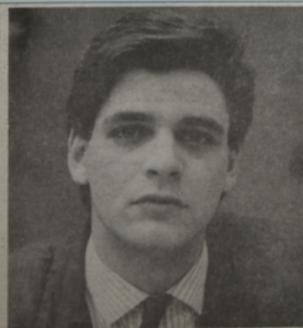
par René Landry

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton a été l'objet d'écoute électronique. Sur une bande sonore qui est parvenue au Front, nous pouvons reconnaître les voix de MM. Bernard Lord, Bruno Hamel et Claude Leblanc, respectivement ex-président, ex-directeur aux affaires internes et ex-directeur des finances.

De toute évidence, les dirigeants étudiants ne se doutaient pas qu'ils étaient écoutés. Sur les sept minutes trente secondes que dure l'enregistrement, les leaders étudiants discutaient, notamment, du projet de restructuration des organismes étudiants et de différents aspects tactiques ayant rapport avec la politique étudiante. On se rappellera que le projet de la FEUM de restructurer les organismes étudiants remonte à la fin septembre de l'année universitaire qui s'achève.

Au cours d'une réunion tenue hier soir, les membres de la direction du Front ont décidé de convoquer une conférence de presse au sujet de cette affaire, mercredi, à Moncton.

Voir Editorial en page 4



Bruno Hamel



Bernard Lord



Claude Leblanc

Le C.E. des Arts se fait généreux

Les M.A.U.I. obtiennent leur prêt de 15 000\$

Le conseil étudiant de la Faculté des Arts a alloué un prêt de 15 000\$ aux Médias académiques universitaires inc. Cette décision a été prise lors de la dernière réunion du conseil qui a eu lieu le 7 avril dernier.

Robert Duguay

La présidente du conseil étudiant,

Chantal Arousseau, a laissé entendre que le remboursement du prêt devra se faire en deux versements, soit le 15 novembre 1988 et le 15 mars 1989. De plus, l'organisme emprunteur devra déboursier 5% d'intérêts sur chaque versement.

Selon Mad. Arousseau, si la Faculté

des arts peut se permettre un tel prêt, c'est en raison d'une très bonne situation financière. "Nous avons présentement près de 20 000\$ dans nos coffres", a-t-elle indiqué, "et nous pourrions continuer d'agir au maximum de nos capacités jusqu'à ce que le prêt nous soit entièrement remboursé".

Pour sa part, le président des Médias académiques universitaires inc., Jean Léger, a expliqué "que cette somme d'argent permettra à CKUM-MF de passer l'hé. Il a indiqué qu'une exigence de dernière minute avait obligé les M.A.U.I. de se tourner vers la Faculté des arts pour recevoir une aide financière. Ils devront en effet déboursier 1600\$ pour des droits d'auteur, sans quoi ils risquent de se retrouver devant les tribunaux.

M. Léger soutient que les M.A.U.I. n'auront aucune difficulté à rembourser

le 15 000\$. "Un nouveau budget sera voté à la prochaine réunion du conseil d'administration dans lequel on prévoit des revenus se chiffrant à 57 000\$ et des dépenses s'élevant à un peu moins de 55 000\$. Nous pourrions donc connaître un excédent budgétaire de l'ordre de 2000\$", a expliqué Jean Léger.

Par ailleurs, le président des M.A.U.I. a affirmé que si l'administration de l'Université pouvait leur octroyer une première tranche de 27 000\$ promis, il y aurait de fortes chances pour que la station CKUM-MF puisse enfin devenir stéréo dès septembre prochain. "Je crois sincèrement que ces mesures de l'administration sont très intéressées par le projet", a indiqué M. Léger. "Si on est assuré d'un montant de 13 500\$ de la part de l'Université pour cet été, ça ne sera plus qu'une question de technicité et de modèle pour devenir stéréo".

Peu de perspectives d'emploi pour les diplômés de MAP

C'est avec une certaine gêne que M. Edgar Gallant a finalement déclaré que les perspectives d'emploi dans la fonction publique "étaient très minces sinon nulles". Cette déclaration n'a pas suscité tellement de réactions parmi les étudiants de MAP, présents à cette conférence tenue le 4 avril dernier au Salon du Chancelier de l'édifice Tailleur.

Johanne St-Pierre

M. Gallant, en tant qu'ancien président de la Commission de la fonction publique fédérale, a d'abord dressé un bilan sur l'évolution de la fonction publique au cours des dix dernières années. "Depuis ces dix dernières années, nous sommes à même de constater que le rendement des fonctionnaires rend beaucoup de gens mécontents", a-t-il conclu.

La fonction publique souffre d'un vieillissement de sa bureaucratie. Selon lui, c'est là un problème "mondial" dont il faudra se préoccuper au cours des dix prochaines années. "Une fonction publique qui vieillit perd automatiquement son dynamisme et son esprit d'initiative", a-t-il affirmé.

Ce vieillissement de la fonction publique provoque l'engorgement des ouvertures d'emploi. En effet, l'âge de retraite trop élevé (75 ans) ainsi qu'une liste toujours grandissante de priorités pour des postes vacants contrôlés par

une loi, et la permanence des postes, ne peuvent que nuire au recrutement. Cela se traduit dans la réalité par des chiffres beaucoup plus qu'alarmants. En effet, lors de sa période de croissance de 1975-77, le taux de recrutement parmi les diplômés s'élevait à deux milles alors qu'aujourd'hui, il se maintient difficilement autour des six cents. Et encore, le recrutement s'effectue surtout dans les domaines techniques "d'engineering" et de gestion financière. M. Gallant s'est dit très pessimiste concernant la capacité d'emploi de la fonction publique. Selon lui, un pareil contexte empêche la tenue de projets ambitieux en matière d'action politique et par le fait même, l'embauche de généralistes nécessaires à ces réalisations.

Toutefois, M. René Didier, professeur de MAP de l'U. de M. et lui-même ancien fonctionnaire, a suggéré quelques solutions fort intéressantes. Tout d'abord, une diminution de l'âge de retraite, à laquelle il est lui-même prêt à se soumettre, mais surtout la mise sur pied d'un système de contrats de cinq ans. Selon lui, dans la fonction publique tout comme dans l'enseignement, certains fonctionnaires profitent de leur statut de permanence pour cacher leur incompetence. Avec le système à contrat, les fonctionnaires incompetents seraient tout de suite éliminés pour céder leur place à de jeunes ambitieux plus dynamiques.



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

Programmes de maîtrise et de doctorat en SCIENCES

BIOLOGIE

Physiologie végétale
Symbioses racinaires
Stratégies alimentaires
des vertébrés
Physiologie de
la reproduction
Mécanismes de sécrétion
Toxicologie pulmonaire
Virologie et biologie
moléculaire

MATHÉMATIQUES

Analyse fonctionnelle
Équations différentielles
Théorie du point fixe
Codes correcteurs et
combinatoire
Probabilités, statistique
Recherche opérationnelle
Intelligence artificielle
Méthique des logiciels

CHIMIE

Chimie analytique et
appliquée
Chimie bio-organique,
biophysique et
bio-analytique
Chimie des solutions et
des colloïdes
Chimie théorique et
spectroscopie moléculaire
Chimie organique
Électrochimie

PHYSIQUE

Physique du solide
Spectroscopie
Ultrasons
Transport d'électrons
Hyperfréquences
Études cryogéniques
Physique statistique

Pour renseignements, demande d'admission et inscription:

Vice-doyen à la recherche
Faculté des sciences
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1



La photo montre les finissants de l'École de nutrition et d'études familiales, devenus membres récemment de la profession des économistes familiales. Ce sont, de gauche à droite: Martial Comeau, Pauline Clark, Claudette Bernard, Colette Martin, directrice de l'École, Nancy Cook, représentante de l'Association des économistes familiales; Martelle LeBouthillier, Annette Lepege, Monk Sonier et Michel Sonier.

La question des frais de scolarité est "gelée" jusqu'au 31 mai

"Aucune décision concrète n'a pu être prise aujourd'hui". C'est tout ce qu'avait à raconter le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, à la suite de la réunion extraordinaire du Conseil des Gouverneurs, tenue samedi dernier, au Salon du Chancelier de l'Édifice-Leopold-Tailon.

Johanne St-Pierre

Un événement toutefois a retenu l'attention: la remise officielle par le président de la FEUM, Mme Diane Hachey, d'une pétition de 2 431 noms en faveur d'un "gel" des frais de scolarité, au recteur Blanchard au cours d'une manifestation pacifique qui a regroupé une cinquantaine de "courageux" étudiants des trois campus universitaires.

Selon M. Blanchard, une décision aurait normalement dû être prise mais comme le gouvernement provincial n'a pas encore présenté son budget et que l'on ne connaît toujours pas l'ordre des subventions allouées à l'Université de Moncton, on s'en est tenu qu'à de grandes discussions de principes sur l'éventualité de "geler" les frais de scolarité.

L'Université de Moncton, qui fait actuellement face à un déficit de 300



Près d'une cinquantaine d'étudiants ont bravé la mauvaise température de samedi dernier pour faire connaître leur désapprobation au Conseil des Gouverneurs concernant une éventuelle hausse des frais de scolarité. (photo de Eddy David)

000\$, prévoit déjà un déficit pouvant atteindre 900 000 \$ dans la préparation de nouveau budget 1986-87, et ce, en dépit des coupures possibles. Afin de "boucler le budget", deux solutions ont été envisagées: le "gel" des salaires des enseignants ou l'augmentation des frais de scolarité pour la prochaine année universitaire.

Par ailleurs, une délégation sera mandatée, dans les plus brefs délais, pour se rendre à Fredericton rencontrer le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield afin de le sensibiliser

aux problèmes d'argent auxquels est confronté l'université. Pour cette occasion, M. Blanchard sera accompagné d'un administrateur, d'un représentant élu par les étudiants, d'un représentant du corps professoral ainsi qu'un représentant des parents.

D'après le recteur, les parents sont le deuxième source de financement des études universitaires et il est important qu'ils aussi puissent donner leur avis sur les frais de scolarité. La délégation sollicitera l'aide du gouvernement par

l'augmentation des prêts et bourses ou encore par l'addition de subventions.

Ainsi, rien ne sera décidé avant le 31 mai, date de la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs. Encore une fois, les étudiants seront absents du campus lors de la prise de décision.

La présidence de la FEUM, Mme Diane Hachey, n'a pas encore envisagé de moyens de communication pour informer les étudiants de la décision finale. Par contre, elle entend bien défendre les intérêts des étudiants à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs. Entretemps, elles invitent les étudiants à faire pression auprès du gouvernement Hatfield.

Dans un autre ordre d'idées, les dossiers concernant le don d'équipements à CKUM-MF et l'implantation de la maîtrise en Service social ont également été mis en file, jusqu'au 31 mai.

Finalement, interrogé au sujet de l'implantation de programmes de deuxième et de troisième cycles, M. Blanchard a déclaré qu'il fera tout en son pouvoir pour permettre leur création afin de donner à l'université sa vraie identité. C'est un souhait qu'il espère réaliser d'ici la fin de son mandat.



Mmes Louise Pelletier, de Edmundston et Diane Hachey, présidente de la FEUM ont remis, lors de la manifestation de samedi dernier une pétition de 2 431 noms pour le recteur Blanchard, pour protester contre une autre augmentation des frais de scolarité. (photo de Gino Chasson)



M. Louis-Philippe Blanchard a dialogué avec journalistes les grands lignes de la réunion du Conseil des Gouverneurs tenu samedi dernier. (photo de Eddy David)

Histoire d'eau à la résidence Lefrance

C'est mercredi soir dernier, vers 7 heures, que l'on a appris les sanctions prises par le Comité disciplinaire de l'Université de Moncton. Celui-ci s'était réuni toute la journée de mercredi pour décider du sort de quelque 12 étudiants suspects d'être les instigateurs de "la bataille d'eau" qui a eu lieu le 25 mars dernier à la résidence Lefrance.

Réjane Roy

Un étudiant de 2e année en Sciences politiques a été accusé de la résidence Lefrance sous prétexte qu'il est le principal instigateur de cette soi-disant "guerre d'eau" (telle qu'appelée par les autorités). Pour une fois, 11 autres étudiants ont écoupé d'amendes variant entre 25\$ et 100\$.

Une fois la décision du Comité disciplinaire rendue publique, il a été facile de constater que les étudiants concernés n'étaient pas heureux du tout de leur sanction. "Je ne sais pas comment ils font pour décider de notre culpabilité ou de notre innocence, puisque personne ne peut prouver que nous sommes coupables", a laissé entendre l'étudiant qui a été accusé de la résidence Lefrance.

De plus, un étudiant qui prétend garder l'anonymat de peur de voir sa situation s'envenimer davantage a révélé "qu'il trouve que le Comité disciplinaire n'a fait qu'ajouter la peine de logement à sa "traîtrise la Service"; puisqu'il a distribué des amendes qui ne se justifient nullement".

Bien que plusieurs litres d'eau aient été versés sur les tapis, aucun dommage n'a été enregistré par le corps de police universitaire (les Bleus). Alors pourquoi infliger des amendes pour les dégâts? Selon un étudiant toujours coupable, "ce n'a fait que du bien sur tapis, pour une fois il était propre".

Les faits

Pendant la journée du mardi 25 mars, des rumeurs voulaient qu'il y ait une "bataille d'eau" au 6e étage de la résidence Lefrance ont circulé sans cesse.

Vers 23 h 30, un cri a annoncé le début de la bataille et plus de 40 étudiants ont pris part à l'action. Quelques-uns

avaient des verres, d'autres possédaient des bouteilles remplies d'eau, enfin, tous les moyens sont bons pour s'amuser un peu.

Le tout n'a duré qu'une vingtaine de minutes puisque M. Michel Bérubé directeur-adjoint à la résidence Lefrance, a fait son apparition sur le 6e étage à 23h53 précisément. Quelque 32 étudiants se sont fait prendre sur le fait, mais 12 seulement ont eu un rapport de conduite.

Pendant les quelques heures qui ont suivi l'intervention de M. Bérubé, un membre de la sécurité de l'U de M (un Bleu) a interrogé les suspects, les réveillant l'un après l'autre, pendant toute la nuit. A l'aube, quelque 12 rapports disciplinaires avaient été dressés et chacun des cas devait être livré au Comité disciplinaire afin qu'une décision finale soit prise.

Atteints aux droits de la personne?

Selon les témoignages que nous avons recueillis, plusieurs étudiants auraient vu leurs droits violés lors de leur rencontre avec le Comité disciplinaire. Voici ce que l'on reproche au Comité:

— Le Conseil aurait porté atteinte aux droits des étudiants suspects puisqu'il aurait refusé que ceux-ci soient représentés par un avocat hors du Centre universitaire de Moncton.

— Il aurait ordonné aux étudiants de prouver leur innocence alors qu'il serait de son devoir de prouver que l'étudiant est coupable.

— Les étudiants auraient été victimes de harcèlement puisque le Comité aurait dressé, en déformant la vérité, de faire en sorte que les suspects contredisent leur feuille de déclarations (qu'ils n'avaient pas le droit de voir et ce même sur demande).

— Le Comité disciplinaire aurait fait preuve d'un manque flagrant d'intégrité puisqu'il n'aurait jamais soulevé les critères sur lesquels il jugeait les suspects.

— Le Comité aurait été plus sévère avec les gens qui se sont défendus.

Bien qu'il ait été impossible de vérifier l'exactitude de ces propos, cette affaire demeure pour le moins controversée.

editorial

Une fois pour toutes!

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton a été victime d'écoute électronique. Ce sont tous les étudiants qui, par ricochet, ont été lésés. De l'espionnage pur et simple, c'est à cela que nous avons affaire.

Les principaux organismes sur le campus vont désormais vivre dans une atmosphère de tension et d'incertitude. Qui dit que nous ne sommes pas épiés au Front? Qui dit que les réunions de l'Agence de Promotion des Activités Recréatives, par exemple, ne sont pas écoutées? Qui dit que certaines réunions de l'Administration de l'université ou de l'Association des Bibliothécaires et des

Professeurs ne font pas aussi l'objet d'écoute électronique? Et qui dit que certaines conversations privées dans les bureaux des professeurs ne sont pas elles aussi enregistrées?

C'est toute une dynamique étudiante qui, affectée par la crainte, risque de descendre en rase-mottes. C'est surtout toute la question de la liberté d'expression qui refait surface!

Autre interrogation: qui sont les responsables de cette pratique inacceptable? Ce n'est pas une question à laquelle le Comité de rédaction du Front est en mesure de répondre.

On se souviendra que l'administration de l'université avait fait fi des deux plus importantes recommandations du rapport de l'Association canadienne des professeurs d'université sur la liberté d'expression à l'Université de Moncton, présenté l'an dernier. Ces deux recommandations étaient la création d'un poste d'ombudsman et l'étude du statut et du fonctionnement du Service de sécurité.

Devant la gravité de la situation, Le Front exige, dans les plus brefs délais, la tenue d'une enquête publique et indépendante sur cette affaire d'écoute électronique qui porte atteinte à la

sécurité et à la liberté d'expression à l'Université de Moncton. De plus, Le Front souhaite que tous les organismes de l'université, de même que l'administration, se prononcent officiellement sur la question. CETTE SEMAINE.

La réputation de l'Université de Moncton est entachée. Il faut y voir. Une fois pour toutes!

René Landry

NOTE DE LA DIRECTION: Le Front tiendra une conférence de presse sur cette affaire, mercredi, à Moncton.

Billet

Tout nouveau...

Certains journalistes ont souri. Voilà que le "mi" des frais de scolarité est une "nouvelle notion" à l'Université de Moncton, selon le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard.

Pourtant, un simple recul et on apprend: qu'en 1968, les étudiants font la grève pour protester, entre autres, contre une hausse des frais de scolarité; qu'en 1972, les étudiants résistent à nouveau face à l'augmentation des frais de scolarité qui s'annoncent;

qu'en 1976, un groupe d'étudiants occupent l'édifice du Centenaire à Fredericton pour protester...

qu'en 1979, les étudiants occupent le Ceps pour démontrer leur désaccord.

qu'en 1982, même scénario. Cette fois, des étudiants sont expulsés.

Et la liste a été abrégée. En fait, la "notion" est toujours la même. Sauf qu'au lieu de demander "de ne pas augmenter" les frais de scolarité... on exige "qu'ils glèment"! La différence?

Une "nouvelle notion" pour un recteur qui, aux yeux de plusieurs, est encore très nouveau.

M. Blanchard devra s'y faire.

Robert Laflamme

AU SUJET DE LA RESTAURATION LES BOYS...



L'équipe du journal

Directeur
 Rédacteur en chef.....
 Responsables des nouvelles locales

Responsable des nouvelles culturelles
 Responsable des nouvelles du sport

Assistant

Correction

Révision

Montage

Photocomposition des titres

Photographie

Livraison

Responsable de la publicité

Le comité de rédaction est composé de

858-4526
 René Landry
 Robert Laflamme
 Johanne Landry,
 Carol Doucet, Johanne St-Pierre

Bruno Hamel
 Yves Blouin

Réjean Ouellette, Catherine Menefaire, Julien Vincent

Yves Gallant, Sylvie Potvin

René Landry, Claire Comeau, Robert Bridesau

Robert Laflamme

Gino Chiasson, Eddy David

Robert Laflamme

Jean-Yves Depierre

et René Landry et de

Johanne St-Pierre.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être préparés dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mairdis précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le Front est publié à 3 700 exemplaires chez Cumberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

opinion du lecteur

CKUM... Un retour à la démocratie

Loin d'être un fait accompli, ce titre représente plutôt un souhait pour l'avenir. Au départ, peut-être serait-il bon d'expliquer la signification de ce souhait. En effet, ici je ne vais pas parler de retour à la démocratie au niveau de la corporation... Non! Ce requiescitur est pour l'interno de la radio! L'interno comprend l'ensemble des étudiants représentant une minorité composée de ceux qui pour leur travail à la radio. Ce sont les producteurs, les chefs de pupitre, la directrice du marketing, la directrice de l'information, le responsable de l'entretien technique, etc. Ce sont ces étudiants qui sont responsables de la bonne marche de la radio pendant l'année académique. Tous sont, bien-entendu, chapeautés plus ou moins étroitement, par le directeur général à temps plein.

15 000 Mercis!

En tant que président des Médias académiques universitaires Inc., je tiens, au nom de tous les bénévoles de la radio CKUM-MF, à remercier chaleureusement le conseil étudiant de la Faculté des arts pour leur prêt de 15 000

Pour faire suite à l'article "L'Avortement, bien et mal"

Je trouve que cet article ouvre une grande parenthèse. On retrouve «son Thome qui a commis l'acte!». Ceux qui ont encore du croyance que les enfants poussent en dessous des feuilles de chou ne se posent pas la question. Mais moi j'ai toujours et ce conviction que cela se faisait à deux. On est cet qui dans plusieurs cas, ne veut pas accepter la responsabilité de ses actes? On est la moralité de cette personne? On a beau dire ce que n'est qu'une fausse manoeuvre d'un soi, il n'en reste pas moins qu'il y a deux fœtus. On a toujours aimé et mal jugé la femme qui doit faire face à cette réalité parce que cette réalité est appurée. Tandis que pour Thome qui n'a aucun respect, on ne s'en préoccupe guère. Il n'a aucune marque sur lui ou en lui qui pourrait lui faire réaliser la portée de son acte. Seule sa moralité pourrait lui venir en aide, pour celui qui accepte de prendre ses responsabilités, qui fait des gardiens de moralité, pour ceux qui prétendent que ce n'est pas inclu dans leur culture, ou dans leur religion, j'aimerais citer

La où se situe le problème, c'est au niveau du directeur général à temps plein. Effectivement le directeur général, en vertu de son poste, peut profiter de l'apathe d'une majorité des membres du C.A. des M.A.U. ainsi que de l'incertitude de plusieurs membres de l'interno pour espérer avoir un contrôle sur l'ensemble des activités de la radio. Par le fait même, l'importance du conseil départemental (ou conseil ex-formation) est diminuée, ainsi que la forme de pouvoir qu'il détenait ont été complètement éliminées. La forme de pouvoir en question, bien mal définie et non officielle, permettait aux étudiants membres du conseil départemental (ou de l'interno) de prendre des décisions par vote.

Ce prêt servira à financer CKUM-MF et est et constitue un pas en avant vers la stéréophonie pour notre radio.

Encore une fois... Merci!!!

Le président
Jean Léger

quelques paroles que le Christ a dites par pardonnez les actes de meurs légères de Marie-Madeleine, lorsque la population voulait la lapider: "QUE CELUI QUI N'A PAS PÉCHÉ LUI LANCE LA PREMIERE PIERRE." C'est obscène et odieux, c'est réflexion. Qui a le droit de juger une personne? Qui a le droit de dire que cette personne l'a bien cherché? Il ne nous est pas permis de porter jugement, nous savons pourquoi ces personnes l'ont fait. Pourquoi toujours chercher le mystère ou il n'y en a pas. Le fait qu'une personne ait choisi l'avortement ou de garder son enfant ne regarde que cette personne. Elle seule peut choisir ce qui est bien ou mal pour elle. Nous. Depuis des décennies, nous nous acharmons à faire respecter la liberté de choix de chaque individu. Imaginez quelques instants, que l'on vous oblige à faire quelque chose qui vous est désagréable, que feriez-vous?

Gilles Bouchard
étudiant en administration

Les étudiants veulent apprendre à se connaître soi-même en service social

Grâce à la collaboration des étudiants de l'École de Service Social, quelques confidés et conseillers sont heureux de vous faire part des résultats de leur sondage d'opinion.

Nous avons donc pu établir les données prioritaires des étudiants de l'École à partir d'un échantillon statistique.

Tout d'abord, il s'agissait de distribuer un certain nombre de questionnaires à chaque niveau académique selon le pourcentage d'étudiants. Exemple: 3ième année, 49 étudiants - 13 copies; 4ième année, 10 étudiants - 5 copies.

Ensuite, un nombre total de 40 copies ont été distribués parmi les étudiants en Service Social. Avec les données recueillies on peut affirmer que le niveau de confiance du sondage est de 79 pour cent. Donc, sur 40 copies, on a 40 copies de sondage, ce qui est excellent.

A cause de la nature de notre questionnaire, il nous est impossible de vous offrir des résultats en pourcentage. Nous nous sommes donc basés sur des pourcentages et sur des commentaires obtenus de la part des étudiants. Premièrement, un grand nombre

sur toute question concernant les affaires internes de la radio. Ces décisions étaient respectées par tous, y compris le directeur général qui était un étudiant à ce moment. Depuis l'avènement du directeur général à temps plein, les éléments du conseil départemental ressemblent plus à des sessions d'information qu'à des assemblées délibératives. C'est l'éloignement du principe de la collégialité et du mode de gestion coopératif.

Voilà un bref aperçu de la situation. Mais lorsqu'on exprime un souhait, c'est dans l'espoir qu'il se réalise. Cet espoir a pris la forme d'un document intitulé: "Conseil départemental 8 mars 1985" qui nous est présenté par le président de la corporation, M. Jean Léger. Ce document fut publié dans l'édition du Front du 7 mars. Les changements proposés par M. Léger concernaient surtout l'orientation et l'utilisation du site/département. Si ce document est accepté par le C.A. des M.A.U., le conseil départemental (C.D.) serait appelé à jouer un rôle important au niveau de la prise de décision concernant les affaires internes de la radio. De plus, le document prévoit la nomination d'un représentant du C.D. nous siéger au C.A. des M.A.U. Cette nomination aurait pour effet de faire profiter le C.A. d'une expérience et de connaissances acquises sur le terrain.

En terminant, mentionnons que M. Léger

Sciences infirmières: Un autre point de vue

Suite aux articles publiés récemment à propos de la Faculté de nursing, nous pensons qu'il serait approprié d'apporter un autre point de vue, surtout envers la directrice et face à la crédibilité du baccalauréat.

Tout d'abord, il est vrai qu'il existe un problème de communication à l'intérieur de notre faculté. Mais, il est inutile de viser uniquement Mme Wade, car le problème existe entre des étudiants et certains professeurs.

D'après nous, Mme Wade consacre bien plus d'heures à tenter de régler les situations problèmes que toute autre personne que nous avons observée sur le campus. De plus, Mme Wade a tenté tout ce qu'elle peut pour remonter les standards du baccalauréat en Sciences infirmières et nous voulons profiter de cette occasion pour la féliciter de son accomplissement. Le baccalauréat de l'U de

proposé que ce document soit inclus dans la constitution de Médias académiques universitaires Inc. et ce pour garantir les nouveaux statuts du conseil départemental. Également, cette inclusion permettrait de relever le niveau du C.D. aux autres conseils, tels que le conseil d'administration, le bureau de direction ou le conseil exécutif qui sont tous définis par la constitution des M.A.U.

Voilà un bien beau idéal que de vouloir donner un sens à l'interno de CKUM par un conseil départemental fort et respectueux des principes démocratiques. Mais l'appartenance maintenant aux membres du conseil d'administration des M.A.U. de réaliser cet idéal en adoptant, en amendement supplémentaire à la constitution, le projet "Léger"; par la suite, de le présenter en Assemblée générale pour ratification.

A mon avis, il est plus que temps de redonner aux étudiants leur vraie place au lieu de faire confiance aveuglément à un employé à temps plein pour voir à la destinée de notre radio étudiante.

Eric Martin
Directeur de la programmation

Le social du travail social

Face aux nombreux débats qui existent entre les travailleurs sociaux et d'autres professionnels, nous avons été curieux de connaître davantage l'image projetée par la profession de travailleur social. Pour ce faire, nous avons effectué un sondage d'opinion auprès d'une cinquantaine de personnes, d'âges et de classes sociales variés.

Dans le but de rendre ce sondage aussi clair et bref que possible, nous avons questionné principalement à faire ressortir, de façon générale, les différentes perceptions que la société peut avoir des travailleurs sociaux.

Les résultats obtenus nous ont permis de constater que la majorité des personnes interviewées perçoivent le travailleur social non pas comme un professionnel mais comme une personne dans le sillon principale est de faire des services de counselling et non des services financiers comme le mythe populaire tend à le faire croire.

Pour ce qui est des caractéristiques qu'on

M se retrouve maintenant parmi les mieux reconnus à travers le Canada.

Enfin, la seule solution possible est sans doute de travailler ensemble au lieu de se confondre constamment en abîme nécessaire d'améliorer la coopération et la compréhension entre professeurs et étudiants. Nous avons confiance que le problème sera résolu bientôt. Quant au commentaire de "dame de fer", nous préférons le voir un point de vue plutôt positif. Mme Wade a une force de caractère et une ferme grandement nécessaires lors de certaines situations conflictuelles au Nursing. Finalement, avez-vous pensé aux conséquences de cette décision de jour un rôle actif au niveau des prises de décisions?

D'un groupe d'étudiants
un peu plus réalistes

aimerait retrouver chez le travailleur social la plus grande partie des répondants disent chercher un mélange entre un spécialiste et une personne à tout faire.

Il est intéressant de remarquer que 64% des répondants auraient oui à s'adresser pour obtenir un service relatif aux services sociaux alors que 36% de la population sondée ne s'adresserait pas ou obtiendrait un tel service.

90% des personnes interviewées disent apprécier le travail des travailleurs sociaux et pensent que ces derniers sont nécessaires à la société.

Il est de mise d'affirmer que les résultats obtenus ne nous permettent de tracer qu'un portrait très général du travailleur social et que ce sondage ne constitue qu'un avant-goût d'une recherche qui pourrait s'avérer très intéressante.

Robert Létour
Conseil Bénévoles
Étudiants en service social

Opinion du lecteur

L'administration a bougé

Monsieur le rédacteur en chef,

Un article paru le 24 mars dernier dans votre journal m'intitulé "L'administration n'a bougé", laisse entendre justement que l'Université n'a entrepris aucune action pour mettre en application les recommandations contenues dans le rapport Prusiner-Clark. Cette affirmation correspond peu à la réalité et j'espère que vous me permettrez de la rectifier.

D'abord, il faut se rappeler que deux commissions d'enquête se sont penchées sur cette question, l'une mandatée par l'Association canadienne des professeurs d'Université (A.C.P.U.) et l'autre par le Conseil des Gouverneurs de l'Université et son comité exécutif.

Au total les deux rapports présentés adossés à l'Université seize (16) recommandations. J'ai repris chacune de celles-ci pour arriver à constater que quatorze (14) d'entre elles ont été mises de l'avant. Des deux recommandations restantes, l'une porte sur la création d'un poste de protecteur de la liberté universitaire et l'autre demande qu'un comité représentatif de l'ensemble de la communauté universitaire examine le rôle du Service de sécurité sur le campus. Pour ce qui est de cette dernière, nous croyons que les plaintes devraient être traitées selon des procédures habituelles, c'est-à-dire au

directeur et à ses supérieurs s'il n'y a pas de réponse satisfaisante au premier niveau.

Il serait trop long de reprendre ici l'une après l'autre ces quatorze recommandations, et d'étaler la preuve de leur mise en application. Je me contenterai donc d'en citer quelques-unes: a) la création d'un comité d'élèves-étudiants et de deux comités d'appel (CCG 0485); b) la modification de la composition du Sénat Académique et les changements à la charte et aux règlements (CCG 290685); c) l'adoption d'une politique sur la confidentialité du dossier officiel de l'étudiant (16-01-86); d) l'adoption d'une politique des locaux et sa mise en vigueur (Journal Campus du 4 mars 1985); e) l'adoption et la publication d'objectifs pour la Librairie Académique et d'une politique de vente (Journal Campus du 7 février 1985).

La recommandation citée des deux rapports, c'est la recommandation numéro 3 du rapport Prusiner-Clark. Elle suscite le plus d'intérêt, et recommande "un poste de protecteur de la liberté universitaire soit créé pour permettre à tout membre de la communauté universitaire d'être librement exprimé, toute plainte ou quant à l'exercice de sa liberté d'expression ou d'expression". Elle fait l'objet d'une étude sérieuse présentement et, entre autres, elle a été abordée à plusieurs reprises dans nos rencontres bi-partites avec l'A.C.P.U. ainsi

qu'avec les présidents(e) de la FEUM et de l'A.B.P.U.M.

En janvier 1986, nous avons proposé de mettre certains mécanismes à l'essai pour une ou deux années avant de procéder, le cas échéant, à la création d'un poste de protecteur à l'Université. L'A.B.P.U.M. a reçu nos propositions et nous a soumis quatre autres recommandations.

Nous avons convenu de poursuivre l'étude. Un deuxième rapport est actuellement en préparation et nous prévoyons le remettre aux intéressés d'ici quelques semaines.

Je tiens cependant à préciser que l'Université et le pays d'opposition de principe à la création d'un poste de protecteur, quoiqu'avant d'aller plus loin, il soit nécessaire de répondre à un bon nombre de questions, entre autres:

- 1) le protecteur devrait-il se limiter à la protection de la liberté d'expression tel que proposé ou devra-t-il s'occuper de la protection des droits de tous les membres de la communauté universitaire?
- 2) que se fait-il dans les autres universités canadiennes pour protéger les droits des membres des communautés universitaires?
- 3) quels seraient le mandat, les fonctions, les pouvoirs et les qualités personnelles requises d'une telle personne?
- 4) quel pourrait être le coût pour la création et le maintien d'un tel service?
- 5) quelle serait la contribution financière des parties intéressées dans ce projet?
- 6) quel mécanisme devrions-nous mettre en marche à l'Université de Moncton tenant compte de nos trois campus, de nos

associations professionnelles et des étudiants, pour assurer que les groupes intéressés participent pleinement au processus de consultation nécessaire avant d'implanter une recommandation satisfaisant toutes les parties?

7) compte tenu du fait qu'il existe au Canada 36 universités réparties sur près de 80 campus, et qu'il n'y a que 11 universités qui disposent d'un poste de protecteur universitaire (ombudsmen) et cinq d'entre eux sont des ombudsmen étudiants, et que la plus petite de ces institutions ne compte pas moins de 12000 étudiants (Carleton), et qu'il y a un bon nombre de ces institutions n'ont qu'un protecteur à temps partiel, n'y a-t-il pas lieu de songer à la possibilité de trouver un employé de l'Université capable d'assumer à temps partiel les responsabilités du poste de protecteur universitaire?

Enfin, tout en appuyant en principe le concept de la recommandation 3 du rapport Prusiner-Clark, les questions ci-haut mentionnées devraient faire l'objet d'études sérieuses et toutes les parties intéressées devront être consultées. Etant donné que cette recommandation fait l'objet de discussions depuis déjà assez longtemps, j'ai espoir qu'ensemble, il sera possible d'arriver à une proposition acceptable d'ici la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs du mois de juin prochain.

Je vous remercie de l'occasion que vous m'accordez me permettant de rectifier.

Le Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes,

J.E. Louis Malenfant

La vie de parents-étudiants

Aline rentre chez elle. Elle vient de passer une journée à l'Université où elle étudie en immersion française. Mère de gérçons-jumeaux de 15 ans, elle doit partager son temps équitablement entre ses études et ses enfants. Depuis qu'elle est à l'Université, Aline a dû s'adapter à une nouvelle routine celle de passer moins de temps avec ses enfants.

"Au début, les enfants trouvaient difficile de ne pas toujours avoir les parents prêts ou de ne pas faire de bruit", a raconté Aline. "Maintenant, ils sont habitués à ce train de vie étudiante qui est devenu le nôtre."

Les études pour Aline sont très importantes. Le fait d'être parent et étudiante ne lui pose pas de problèmes... ou presque pas. "Il y a des problèmes", souligne-t-elle, "mais tout dépend de l'attitude prise face aux obstacles. Moi, je les aborde avec optimisme."

On est porté à croire qu'être étudiant et parent à la fois constitue une tâche difficile. Certes, les parents-étudiants n'ont pas toujours la vie rose, comme n'importe quel étudiant d'ailleurs. Cependant, les problèmes rencontrés diffèrent.

"Il faut envisager les choses positivement", souligne Aline. "Le plus difficile est de suivre la routine étudiante."

La journée de Denise est bien remplie. Elle se lève tôt pour conduire son enfant chez le gardienne, pour le ramener en fin d'après-midi.

Denise ouvre ressentir quelques contraintes au niveau des activités sociales. "Lorsque tu es parent-étudiant, tu n'as pas libre comme un étudiant qui n'a pas la responsabilité d'un enfant", avoue Denise. "D'un autre côté, je vis des moments affectifs que cet étudiant ne vit pas. Par exemple, quand je pars le matin

ou que j'entends une petite voix qui dit tu es belle Maman", ça fait plaisir au cœur", poursuit-elle.

Financièrement, Denise souligne à ses difficultés. Elle doit subvenir à ses besoins et à ceux de l'enfant. "Malheureusement, les parents-étudiants n'obtiennent pas beaucoup plus de revenus que les étudiants ordinaires", déplore-t-elle. "Pour l'année, je dois dépenser plus de deux mille dollars pour la gardienne."

L'amour joue un rôle très important selon Denise. "Je ne regrette pas d'avoir mon enfant. Je l'aime et il m'apporte beaucoup."

Désirant garder l'anonymat, un étudiant qu'on nommera Serge est père et aussi. Étant obligé d'investir du temps dans ses études, avoir un enfant pose certains problèmes. "Je travaille à temps partiel, j'étudie et je dois subvenir à mes besoins et à ceux de l'enfant", souligne-t-il.

Même s'il n'a pas officiellement la garde de l'enfant, Serge s'en occupe la moitié du temps. L'autre moitié du temps lui permet d'acquiescer à ses besoins pour vivre sa vie professionnelle.

Selon Serge, il est presque impossible d'élever adéquatement un enfant dans les conditions de vie actuelles. "Dans le monde où l'on vit et à la vitesse que l'on vit, il est bien difficile d'élever un enfant dans les circonstances idéales", affirme-t-il.

Finalement, les enfants sont les plus pénalisés, ils sont ceux qui souffrent le plus. Ils doivent vivre avec des problèmes qui leur sont imposés, bien souvent, par société. Mais s'ils vivent dans un climat d'amour et de confiance, ils bénéficient de la sécurité affective nécessaire.

Johnne Lisa Landry

déménagez tous vos effets personnels vous-même et épargnez



C'est facile de louer un camion Ryder

Comparez les coûts avant de faire votre déménagement, vous pouvez utiliser un camion Ryder. Louez le ici et laissez le là. Remplissez-le avec votre skidoo, 10 vitesses, vos bolles, votre linge, tout quoi, et il restera encore beaucoup de place pour accommoder un ou deux de vos amis, et ainsi partager les frais.

Comparez les coûts de location d'un camion Ryder avec ceux d'un billet d'avion, ou même d'autobus, plus ce que vous devrez défrayer en supplément pour vos effets personnels.

Louez un camion récent, bien entretenu parmi les plus fiables au monde.

Ryder, les meilleurs camions que vous pouvez louer avec votre argent.



RYDER TRUCK RENTAL

388-5335 855-1561

Le Front

Dernière réunion de l'APARE Réal Giguère démissionne

C'est lors de la dernière réunion régulière du conseil d'administration de l'APARE, le jeudi 10 avril dernier, que M. Réal Giguère, président de l'APARE, a annoncé sa démission qui entrera en vigueur le 26 avril 1986.

Carol Doucet

M. Giguère a expliqué qu'il ne pouvait être dans la région de Moncton pour la saison estivale. "Le président se doit d'être près du Kacho en tout temps", a-t-il laissé entendre. De plus, M. Giguère sera désormais vice-président aux affaires externes à la Faculté des arts.

Le conseil d'administration a par la suite nommé un président par intérim. M. Mario Elward, membre du conseil d'administration de l'APARE, a été élu président jusqu'à ce que la nouvelle constitution soit en vigueur.

Avec un ordre du jour de 18 points, plusieurs autres choses importantes ont été discutées. Le gérant du club étudiant Le Kacho, M. Jean-Claude LeBlanc, a annoncé une augmentation des prix de la boisson à partir du premier mai. Le bière qui coûtait 1,90\$ augmentera à 2,05\$, donc une augmentation de 15 cents. La

boisson forte ordinaire de son côté, subira une augmentation de 10 cents et on augmentera de 20 cents les boissons importées.

Selon M. LeBlanc, cette augmentation fait suite à la nouvelle taxe émise par le gouvernement fédéral, ainsi qu'à une augmentation des prix de la boisson de la part des fournisseurs.

Du côté finance, M. LeBlanc a annoncé qu'à ce temps-ci l'an dernier, les profits du Kacho étaient trois fois plus élevés qu'ils le sont maintenant. A cause de cela, l'APARE devra faire un emprunt d'un

mois afin de survivre.

D'autre part, le conseil d'administration a donné la permission au gérant du Kacho de choisir lui-même les étudiants qui travailleront au Kacho lors de la saison estivale. M. LeBlanc s'est aussi vu attribuer le pouvoir de choisir un gérant qui le remplacera pour un mois lors de ses vacances au mois de juillet.

Et puisque le contrat de M. LeBlanc arrive à échéance le 24 août prochain, un comité a été formé afin de mettre sur pied un nouveau contrat à négocier avec le gérant.

Nominations de la FEUM

Le conseil d'administration de la FEUM, a tenu sa dernière réunion régulière le mardi 4 avril dernier. Lors de cette rencontre, plusieurs nominations ont été effectuées.

Robert Duguay

En premier lieu, un étudiant en Droit, Luc Desjardins, a été désigné président et secrétaire d'assemblée de la fédération des étudiants. Ayant déjà occupé le poste de président de la FEUM par le passé, M. Desjardins a indiqué qu'il s'intéressait beaucoup aux affaires étudiantes.

Jean Bujold, étudiant en Sciences pures et Informatique, a, de son côté, été nommé au poste de directeur du bottin étudiant. M. Bujold estime qu'au moyen de l'ordinateur, il sera possible de produire un bottin de meilleure qualité et dans des délais beaucoup plus raisonnables. Il a même été jusqu'à affirmer qu'il y aurait des possibilités pour que le bottin 86-87 puisse être publié dès la fin du mois de septembre prochain.

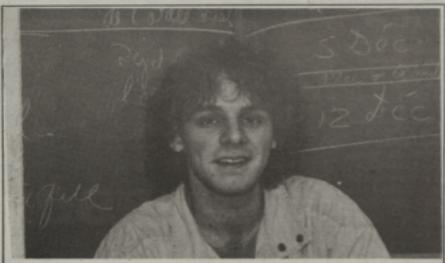
D'autre part, Gilles Verrut et Claude LeBlanc ont été appelés pour continuer à siéger sur le comité d'appel au Sénat. Ce comité a pour mandat d'examiner, de juger et de sanctionner tout grief d'étudiants qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estiment avoir

été traités injustement et lésés dans ses droits sur le plan académique.

Par la suite, plusieurs questions ont été soulevées quant au mandat du comité du groupe de réflexion universitaire pour lequel deux postes étaient à combler. Malgré la mise en candidature de Bruno Hamel pour un des postes - Luc Desjardins ayant retiré la sienne lors de l'assemblée - le c.a. de la FEUM a préféré mettre ce point en dépôt ainsi que la candidature de M. Hamel, jusqu'à ce que le mandat de ce comité soit bien éclairci, ce qui devrait être fait cet été. La présidente de la fédération, Diane Hachey, a soutenu que ce fut une erreur d'avoir "ouvert" le poste dans le journal le Front étant donné que le mandat était beaucoup trop vague.

Ensuite, Luc Desjardins a été choisi à l'unanimité afin de siéger sur le comité pour un protecteur universitaire (ombudsman). Deux personnes siègent déjà sur ce comité, soit Diane Hachey, la présidente, et Lise Michaud, ex-redactrice en chef du journal Le Front.

Enfin, en ce qui a trait au comité disciplinaire, le c.a. de la FEUM a pris la décision de soumettre la candidature de Claude LeBlanc au recteur de l'Université de Moncton, pour qu'il puisse siéger sur le comité.



Réal Giguère a annoncé sa démission au cours de la dernière réunion régulière de l'APARE, jeudi dernier. (photo de Jean-Yves Depeyre)

Maitrise

L'Université de Moncton offre une maîtrise en administration publique. Tout étudiant détenant un baccalauréat et ayant obtenu des résultats universitaires supérieurs à la moyenne peut être admis dans ce programme.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au coordonnateur de programme, au local 226 de l'édifice P.A. Landry ou téléphonez au numéro 858-4177.

Nouveaux Conseils

L'Association étudiante de la Faculté des Sciences sociales (A.E.F.S.S.) a procédé récemment à l'élection de son nouveau conseil exécutif pour l'année 1986-87.

Charles M. LeBlanc a été élu à la présidence, Maurice Chasson comme représentant à la FEUM, Gilles Haché au poste de représentant au C.P.C.F., Pierre Quéllet comme représentant à l'A.P.A.R.E. et Eric Doiron au poste de représentant aux M.A.U.I. En ce qui a trait aux postes de vice-président, secrétaire et trésorier, ceux-ci seront comblés par intérim jusqu'en septembre prochain où il y aura une élection partielle pour compléter ces postes de façon permanente.

Le nouveau conseil exécutif tient à souligner la contribution considérable des membres sortants (85-86).

Charles M. LeBlanc,
Président
A.E.F.S.S.

Par ailleurs, le conseil étudiant de l'École de service social de l'Université de Moncton désire également présenter ses

nouveaux membres pour l'année 1986-87:

Présidente: Hélène Albert
Vice-présidente: Joëlle Roussel
Secrétaire: Ghislaine Drapeau
Trésorière: Andréa Lozier
Représentante à la FEUM: Odette Haché
Représentante aux MAUI: Danielle Bois
Représentante à l'APARE: à déterminer
Représentants de classe pour l'année 1986-87 seront choisis en septembre.

La présidente, Hélène Albert terminant, voici les membres qui formeront le nouveau conseil étudiant de l'École de Nutrition et d'Études familiales pour la prochaine année universitaire.

Nicole Robichaud Présidente
Anne Poirier Vice-présidente
Christine Connolly Secrétaire
Denise Theriault Trésorière
Maria LeBouthillier Représentante à la FEUM
Basil Arseneault Représentant à l'APARE
Poste à combler Représentant aux MAUI

La présidente,
Nicole Robichaud

culture

Les Noirs, champions de l'improvisation

Assister à un match d'improvisation, même une finale, est toujours un risque à prendre... mais qui ne risque rien, n'a rien!

Joëlle Brun

Mardi dernier, environ 150 spectateurs se sont réunis au gymnase du CEPS pour la grande finale mettant aux prises les Verts et les Noirs. Les gens venaient chercher le rire et les joueurs étaient prêts à leur donner un bon spectacle. Bien réchauffés, ceux-ci nous déridèrent lors de la présentation des joueurs et de l'hymne national (mal chanté, à la mode de l'impro).

Dès la première période, les Noirs ont surpris, faisant preuve d'un incroyable dynamisme et d'un esprit d'équipe, ce à quoi nous n'étions pas habitués. Les Verts s'en sont aussi trouvés un peu désarçonnés.

Jean-René "la voix" Paulin était à son meilleur du bord d'un précipice à une cabine téléphonique (excellent jeu aussi de Denis Chamberland), le public se laissa charmer.

Les Verts revinrent avec plus de force en deuxième période. "La complainte du cowboy perdu", chantée par Sylvie Castonguay, fut particulièrement réussie. Linda Leblond et Albert Roy (le cowboy strip-teaseur) démontrèrent que jouer avec l'équipe adverse mène à de bons résultats. On vit aussi un bon jeu du côté des Noirs, avec une dramatique née par Denis Chamberland sur la cafétéria. On sait que le drame fait souvent rire à la LIFUM.

On voyagea beaucoup en troisième période: de la Russie à Marseille, en passant par une migration d'oiseaux (idée géniale des Noirs). Linda Leblond, très volubile, nous fit entendre le

pittoresque "aquecangus" provençal. Les joueurs nous ont épatés en fin de

match de la saison. Les thèmes étaient originaux et laissaient bien du terrain

La seule chose que je regrette, c'est le trop grand nombre d'impro comparées et poursuivies (8 sur 14 impros). Un meilleur mélange de couleurs sur la petite aire aurait été préférable pour une grande finale.

Le choix des trois étoiles a été juste: la 3e, Denis Chamberland des Noirs; la 2e, Albert Roy des Verts et la première, Jean-René Paulin des Noirs.

Les trophées de la saison furent attribués aux joueurs suivants: le brillant Ghislain Taschereau (joueur le plus étoilé); Denis Chamberland (meilleur compteur); Jean-René Paulin (joueur le plus utile à son équipe et le plus versatile); Joëlle Brun (meilleure joueuse de soutien) et Albert Roy (recrue de l'année). Celui-ci remporta, avec Jean-René Paulin, le trophée des deux joueurs les plus dynamiques.

On a également remercié de façon particulière l'équipe de TV 10; l'organisateur de la LIFUM, Jean-Pierre Thériault, ainsi que l'organiste, Jacques Gautreau. Ces personnes ont été d'une aide précieuse durant cette saison qui s'est terminée en beauté.

Avais-tu ceux et celles qui ne sont jamais improvisés spectateurs de l'impro la saison prochaine, ne vous abstenez point. L'impro est une drogue sans effets nocifs. Si vous aimez rire, profitez-en!



La rencontre finale a donné lieu à du jeu viril...mais amusant(photo de Gino Chissaron)

match, en se tirant drôlement bien d'affaire lors d'une improvisation mimée avec son de trois minutes. Ce "travail à chaîne" fut bien exécuté des deux côtés.

Les Noirs remportèrent le match par le compte de 8-5. Malgré plusieurs confusions et l'écho un peu agaçant du gymnase, ce fut une excellente finale. Il y a eu une grande participation de tous les joueurs et certains ont joué leur meilleur

libre à l'imagination des joueurs. Bravo à l'arbitre en chef!

Les finissants en Arts visuels en vedettes à la Galerie d'Art



En montre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton jusqu'au 29 avril, les œuvres des finissants en arts visuels du Centre universitaire de Moncton. Sept étudiants prennent part à cette exposition annuelle. Il s'agit, de gauche à droite, de Michelle O'Atous d'Edmundston; Patrick Collette de Pelly-Rocher; Roger Cormier de Moncton; Carole Couturier d'Edmundston; Claude Bourque des Îles-de-la-Madeleine; Daniel Dugas de Dieppe et Danielle Normandeau de Caracquet.

SPAGHETTI HOUSE
VITOS
PIZZA

Chaque lundi soir
soirée spaghetti

Tout ce que
vous pouvez
manger...



Restaurant licencié, bar salon

culture

Neil Michaud fête ses 30 ans à la direction de la chorale de l'Université de Moncton

L'année 1985-1986 marque un anniversaire exceptionnel pour la Chorale de l'Université de Moncton. Elle soulève, en effet, 30 années de direction de la part de M. Neil Michaud, professeur de musique au Centre universitaire de Moncton.

Réjean Roy

Par son souci du détail et la recherche constante de la perfection, M. Neil Michaud a fait de la Chorale un lieu unique d'apprentissage de la discipline, de l'esprit de groupe et de la formation musicale.

"La musique que les étudiants apprennent dans la Chorale n'est pas aussi importante que les leçons de discipline, de contrôle de soi et d'habileté à affronter le public auxquelles ils sont confrontés", souligne M. Michaud.



Neil Michaud

Selon lui, le véritable but d'une chorale est de dégager ces jeunes gens afin de faire deux des personnes épanouies, disciplinées et talentueuses. "Je veux former des êtres humains, des gens cultivés capables d'apprendre à vivre en groupe", a-t-il soutenu.

La Chorale de l'Université de Moncton compte présentement 66 membres. Et même si certains éprouvent quelques difficultés, M. Michaud se dit prêt à accepter cette situation comme un défi personnel. "Je suis capable de faire quelque chose avec pas grand chose, il suffit de le vouloir", a-t-il souligné en souriant.

De plus, le fait d'avoir fait partie de plusieurs groupes semblables l'aide énormément dans sa tâche de directeur de la Chorale de l'Université de Moncton. "Ayant été fait partie de plusieurs chorales, je me sens à l'aise puisque je n'ai pas cessé d'acquérir de nouvelles ressources personnelles qui améliorent mon enseignement", a-t-il ajouté avec confiance.

Biographie:

Originaire de la région d'Edmundston, M. Neil Michaud a grandi dans une atmosphère de musique et de chants. "Nous sommes une famille de musiciens. Mon père a toujours joué de la trompette et les autres membres de la famille étaient tous des membres actifs de l'harmonie à Edmundston", a-t-il souligné.

Sa passion pour la musique s'est éveillée à l'âge de 7 ans. Il est alors devenu membre de l'harmonie à l'école primaire. Il y est demeuré pendant 8 ans.

Il a ensuite entamé des études secondaires au Collège Saint-Joseph où il est devenu dès son arrivée membre de la chorale et de l'harmonie. Il y a consacré certaines heures de pratique pendant près de 5 ans. "C'est dans cette atmosphère joyeuse que M. Neil Michaud s'est épanoui puisque c'est à ce moment qu'il a commencé à s'impliquer davantage dans bien des activités autres que la musique. "J'étais très actif. Je faisais partie des scouts et le jouais continuellement sur hockey", a-t-il affirmé.

Mais ce n'est que pendant l'été qu'il a pu réellement faire valoir ses talents puisqu'il a voyagé de ville en ville, avec quelques-uns de ses amis, pour donner des spectacles de théâtre et de musique. "Donner des spectacles pendant l'été nous enrichissait tant intérieurement que moralement", a-t-il admis avec fierté. Selon lui, c'est une expérience qui ne peut pas être substituée par des leçons théoriques. Il faut apprendre sur le terrain.

Il est alors allé étudier au Séminaire Sainte-Geneviève de Pierrafonds, à Moncton, où il eut la chance de diriger pour la première fois une chorale. "C'est à partir de ce moment que ma passion pour la musique n'a cessé de grandir", a-t-il ajouté.

Il a poursuivi ses études à l'"Eastman School of Music" et a ensuite reçu sa maîtrise en musique de l'Université Columbia de New-York. De plus, il a étudié la direction de chorale pendant plusieurs étés sous les directives de plusieurs professeurs célèbres de différentes parties de l'Amérique du Nord.

Puis tard, il est devenu professeur à l'Université Saint-Joseph de Memramouc, où il a dirigé la Chorale Saint-Joseph pendant près de 5 ans.

Puis, il est devenu professeur de musique à l'Université de Moncton et directeur de la Chorale. Ses trente années de direction à la Chorale ont été un maître absolu de la musique à l'Université de Moncton.

Faits saillants

La Chorale de l'Université de Moncton, autrefois connue sous le nom de Chorale de l'Université St-Joseph, a connu depuis sa fondation de nombreux moments de gloire. Voici les points saillants de ces quelque trente années d'existence:

- En 1956, La Chorale de l'Université de Moncton, sous la direction de M. Neil Michaud, a été récipiendaire du Trophée Concord pour la meilleure exécution par une chorale acadienne;
- La Chorale a obtenu le premier prix au Festival de Fredericton en 1957 et a reçu pour une deuxième année consécutive le trophée Lincoln;
- En 1958, le trophée Lincoln lui a été à nouveau décerné;
- En 1965, la Chorale a enregistré son premier disque, "Folklore Canadien", sur étiquette Columbia;
- Après l'enregistrement de son premier disque en 1956, le Chœur, a été subventionné par le Conseil des Arts

pour entreprendre sa première tournée à travers le Canada.

À l'occasion de cette tournée, Claude Gingras, critique musical de La Presse de Montréal, commentait dans le même sens: "Le chœur de l'Université Saint-Joseph, de Moncton, N.B., a été révélateur à nous hier soir comme un ensemble d'une qualité exceptionnelle. Ce chœur acadien pourrait en montrer à certains de nos groupements en fait de beauté des voix, de l'ouïe, de disciplines et de ferveur";

— En 1960, un deuxième disque pour la compagnie Columbia, "Tournée Trans-Canada", a fait son apparition;

— En 1961, la Chorale de l'Université St-Joseph est devenue la Chorale de l'Université de Moncton;

— La création d'une chorale à voix d'hommes a eu lieu en cette même

année jusqu'à Manitoba;

— En 1985, la Chorale de l'U de M a fait une tournée au Texas et en Louisiane;

— En 1986, la Chorale prépare une tournée à Poitou-Charentes, France.

Voyage-anniversaire

Depuis que M. Neil Michaud a accédé au poste de directeur, la Chorale s'est toujours appliquée, dans le choix de ses tournées, à promouvoir l'esprit du peuple acadien, la culture acadienne et française en général.

Cette année, pour rendre un hommage particulier à son directeur, la Chorale se rendra en France, et plus précisément dans la région Poitou-Charentes d'où nous sommes venus, il y a près de 6 siècles avec les premiers colons acadiens.

Le départ de deux semaines en terre française prévu pour le fin avril, donnera lieu à près de 12 représentations de la part



La chorale de l'Université a tenu, de sa manière, à saluer les 30 années de dévouement de M. Neil Michaud.

année.

— Il y a eu tournée aux États-Unis;

— En 1966, la chorale a enregistré un autre disque, "The Voyagers and their Songs", édité par la "Minnesota Historical Society";

— La Chorale de l'Université de Moncton s'est produite en spectacle dans les grandes villes du Canada lors de sa deuxième tournée trans-acadienne en 1968;

— En 1969, la Chorale de l'Université de Moncton a enregistré "The University of Moncton Male Choir" sur marque "Harmony", disque qui a été édité conjointement par Columbia et le réseau Radio-Canada;

— En 1973, elle a effectué une tournée à Poitou, France;

— En 1974, la Chorale est devenue un chœur à voix mixtes;

— Elle a été invitée, en 1976, à chanter aux Jeux Olympiques de Montréal;

— En 1977, elle a effectué une tournée à Vaison-la-Romaine, France;

— La Chorale de l'Université de Moncton, disque étant le 375e anniversaire de fondation de l'Acadie, a été produit en 1979;

— En 1980, une tournée à Baie-Saint-Marie a été organisée;

— En 1982, la Chorale de l'Université de Moncton a effectué une tournée à Montréal;

— Une tournée du Bicentenaire de la Province avec le RCR de Gagetown et le Royal 22e Régiment de Québec a été organisée en 1984 et s'est poursuivie

de la Chorale de l'Université de Moncton. Bien que l'itinéraire de la tournée ne soit encore qu'au stade de planification, un examen minutieux de certaines régions d'intérêt historique ainsi que des lieux éventuels de concerts est présentement en cours.

Les régions les plus intéressantes sont: Poitiers (chef-lieu du département de la Vienne), Châtellerault, Loudun (où se sont réunis nos ancêtres pour prêter avant le grand départ pour la Nouvelle-France), Angoulême, La Rochelle (chef-lieu du département de la Charente Maritime) et La Roche-sur-Yon (chef-lieu du département de la Vendée).

Selon M. Michaud, cette expérience est unique en son genre. "Une tournée de deux semaines en France donne l'équivalent de trois années à l'Université, car tu vis l'histoire sur place", a-t-il affirmé.

M. Neil Michaud a avoué qu'il est très heureux d'aller visiter nos voisins acadiens. Selon lui, il faut absolument leur offrir ce que l'on a de mieux, car ils sont très gentils et accueillants.

"Mises étudiants sont assez bien préparés pour ce voyage", a-t-il relevé. Mais comme il le faisait entendre, "la chorale ne deviendra excellente qu'après 2 ou 3 jours de représentation". M. Michaud est confiant et fier de sa Chorale. "Il ne faut pas se prendre pour un groupe de professionnels, mais plutôt comme un groupe d'amateurs qui a développé de talents", a-t-il conclu.

Colloque d'envergure sur la haute technologie

Un colloque d'envergure, intitulé "Technologie des communications et éducation supérieure", aura lieu au Centre universitaire de Moncton le 30 avril et les 1er et 2 mai 1986.

Cette rencontre de trois jours, entre le monde de l'enseignement et celui de la technologie des communications, servira à diminuer l'écart qui sépare les deux.

Universitaires, chercheurs, fonctionnaires, représentants de l'industrie et enseignants y sont attendus. Le colloque peut se diviser en quatre parties: l'appareillage, la recherche, les expériences en cours et les politiques à déterminer.

Le côté pratique nous fera voir les instruments qui se trouvent à la base des systèmes de communication à distance.

A cette fin, plusieurs ateliers sont prévus pour le 30 avril et 1er mai, tels ceux sur la télévision interactive, les réseaux électroniques de messagerie, les téléconférences, les audioconférences, les conférences par ordinateur et le vidéotex.

Afin de bénéficier des expériences vécues ailleurs dans ce domaine, une série de vidéoconférences est aussi prévue pour le 30 avril en soirée mettant en vedette d'autres réseaux de communication en éducation supérieure, tel que le Knowledge Network. Les représentants de chaque réseau de distribution de contenu éducatif parleront des structures organisationnelles, du financement et des liens établis avec l'enseignement postsecondaire.

Et cela toujours dans une perspective régionale, c'est-à-dire des provinces de l'Atlantique.

Enfin, la troisième tranche du colloque permettra de jeter un regard sur toute la question de l'utilisation cohérente des nouvelles technologies en enseignement supérieur. Par le truchement de mini-conférences, des spécialistes-chercheurs venant de tous les coins du pays exposeront des données de leur recherche, parleront des études de cas, d'évaluation et d'impact en plus de prévoir les politiques à adopter en ce domaine.

Et toute cette activité académique et pratique sera parsemée de rencontres informelles telles le bar payant du vendredi soir, le buffet et soirée

académique avec souper au homard.

Ne manquez pas cette occasion spéciale de vous familiariser, aujourd'hui, avec le Collège et l'Université de demain.

Ce colloque est une initiative du Bureau des communications de l'Association des universités de l'Atlantique, du ministère fédéral des Communications et de l'Université de Moncton.

Si cette rencontre vous intéresse, communiquez avec l'Éducation permanente, Centre universitaire de Moncton, Moncton (N.-B.) E1A 3E9 ou composez le 1-506-858-4548.

Les intéressés-e-s recevront un dépli. int détaillé sur les activités du colloque avec un formulaire d'inscription.



Party de fin d'année

le vendredi 25 avril

- admission gratuite pour tous les étudiants (avec carte)
- pizza Greco servie de 16h à 22h pour 0.50\$ le morceau
- heures joyeuses de 16h à 22h
- tirage d'une bourse de 100\$
- en plus, si vous venez en groupe de 5 ou plus, avant 23h, chacun recevra une carte de membre gratuitement pour l'été 86 (valide jusqu'au 31 septembre 86)

**tout simplement
imbattable**

culture

DIECONTACTACADIEACA

Il aurait bien pu y avoir des dizaines d'artistes hurlant aux producteurs, aux girants, aux impresarios—ceux qui paient le microphone, dans une salle surchauffée. Le spectacle, le spectacle.

Bruno Hamel

Contact-Acadie 1986 s'adressait certainement à cet auditoire et, aussi aux acheteurs de microphones dorés. De fait, Contact-Acadie-CA se déroulera les 16, 17 et 18 mai prochain. CA se veut le trait d'union entre les producteurs et réalisateurs de spectacles et les artistes eux-mêmes. Un marché où l'on peut magasiner, choisir selon ses goûts musicaux. Il faut dire que le menu est varié; un peu de tout, il faudra voir.

Véritable marché du spectacle, Contact-Acadie 1986 rassemblera des artistes en ateliers pour perfectionner leurs connaissances des diverses étapes de la mise en marché du spectacle, savoir créer est une chose, savoir vendre en est une autre.

Guy Routhier, le grand patron de Contact-Acadie 1986, discute des nouveaux virages de l'art en Acadie, des nouveaux auxquels sont confrontés les artistes. Il faut dire que Guy Routhier les connaît bien ces problèmes. En quelques années en Acadie, il est devenu un des mécènes les plus bienfaisants pour l'art au Nouveau-Brunswick. En mai prochain, on mettra le paquet sur le CA. Au détour d'un café, j'interroge Guy Routhier à savoir quel plat serait le CA-1986 si cela relevait de l'art culinaire.

(-) un lobster chowder. Oui, c'est ça... un lobster chowder.

Plus savoureux qu'un clam chowder, des ingrédients de qualité. Cela se déguste partout mais nulle part comme dans les Maritimes. Pige?

Les ateliers vont surtout à créer des personnes qui seront de celles qui pourront produire efficacement la musique acadienne-1986. Cette musique acadienne a été diséquée, pré-sélectionnée et re-sélectionnée depuis plusieurs mois par un jury afin de présenter le meilleur échantillonage

possible aux intervenants de la réalisation de spectacles.

«Les acheteurs de spectacles n'ont plus à développer le social», Guy Routhier annonce par là que la musique en Acadie ce sera plus que des spectacles exclusivement folkloriques. Bravo.

Nous ne pouvons que saluer de tels événements en Acadie. Routhier est évidemment d'accord. Installer une véritable structure dans l'industrie du spectacle et, décoloniser le financement

aux artistes; faire sortir la musique de ses gonds du Secrétariat d'État. CA est un exemple. Autant les gouvernements provinciaux que fédéral et tout aussi bien les délégués eux-mêmes participent au financement de l'événement de mai prochain. Objectif: favoriser l'éclosion de la musique acadienne par le biais d'une gestion rentable et efficace du spectacle. Que pouvons-nous ajouter de plus à ce programme? Guy Routhier en aura certainement la réponse le dix-neuf mai... N'ayons pas peur des mots: CA-1986...

Au sujet d'une certaine Académie

L'été est la saison des plaisirs faciles. C'est également une saison de rêves. À l'aube d'une autre de ces périodes divines, je voudrais vous entretenir sur une des plus grandes académies de l'heure.

Bruno Hamel

Il y a ce san pastoral. Une hymne à la légèreté. Une mélodie qui nous berce dans une insaisissable volupté, allez savoir pourquoi? Ce son est celui de "The Dream Academy". L'enseigne même du groupe anglophone, je ne sais s'il est écossais, irlandais, anglais ou autre, annonce les grandes images que suggèrent leurs mélodies. L'académie du rêve, tout un nom, toute une émotion.

Le vidéo-clip promotionnel est un "must" en soi.

Il y a ces images d'un corps nu ondulant

dans un hémac(!) sous les ombres rafraîchissantes d'un arbre par une journée au trop-plein de soleil. GROS PLAN. On distingue mal les contours humains mais on parvient tout de même à deviner de quoi il en retourne. Puis vient les courses dans les champs. On jurait qu'une ére néo-granolistie semble débuter... À SUIVRE.

On s'éjecte donc du cul-cul statistiquement normal, des mélodies faites-pour-gagner-les-Grammy-Awards et des images aux minettes plasticosilicone. Les efforts de plusieurs nouveaux groupes se situent tout particulièrement dans cette originalité qu'on ne connaît pas à ces genres industries.

En effet, "The Dream Academy"

annonce les couleurs de l'été. Même la pochette du disque ne fait dans aucune subtilité tant qu'au message littéraire champêtre que lente de véhiculer nos académiciens adorés: bleu, vert et jaune. Un lac, des arbres, une fontaine(!) énigmatique et trois gueules hyper-cool. Toie de fond: un ciel bleu, quel d'autre?...

Je me plais à croire qu'il est de ces sons saisonniers. Basiaux à l'automne tout comme d'autres le sont à l'été et, si tel est le cas, la plus merveilleuse académie bat certainement la mesure.

DEDICATED... DEDICATED...

The Dream Academy-The Dream Academy-Warner Brothers Record (1985). WB 92 5264.

En raison de l'importance de certains dossiers, Le Front paraîtra exceptionnellement le lundi 21 avril prochain.

Les articles et les opinions devront nous parvenir avant le mercredi 16 avril à 16h00.

La direction

Le dernier regard sur le sport universitaire

Milleu avril, le neige est fondue, le beau temps va arriver, la fin de la saison aussi. C'est vrai, il y a les examens! Oh oui, c'est déjà fini, cette saison sportive à l'Université de Moncton. Pourtant, ce ne fait pas si longtemps que Danielle, elle comptait son premier but de l'année au hockey sur gazon, pendant qu'Eider faisait des poussées devant le fillet des Aigles au soccer sur les terrains adjacents à s'en passer des choses depuis ce temps. Tout ça pour vous dire qu'il est maintenant venu, le moment de tirer un bref aperçu de cette dernière saison sportive.

Hockey sur gazon

La saison des Aigles Bleus au hockey sur gazon a été une formidable. Elles ont égalisé leur meilleur record de l'histoire de ce sport à l'Université, accumulant un total de 13 points au classement en vertu d'un classement de victoires, quatre défaites et un match nul. Sous la tutelle de Christine LeBlanc, les Aigles ont montré beaucoup de potentiel même si au sixième s'alanguissent de l'équipe cette année. Avec comme chef de file la talentueuse Danielle Audet, qui a été nommée athlète féminine d'excellence de l'année, elles ont terminé au deuxième rang dans la division ouest, accédant par le fait même au championnat de l'ASIA. Cependant, les Aigles ont dû s'avouer vaincues face à l'Université Dalhousie. Bref, une saison assez positive pour nos Aigles. Malgré que Rachel Frenette, Nicole St-Amant et Johanne Vautour ne revêtiront plus le jeu à carreaux l'an prochain, on peut s'attendre à une saison prometteuse en 86.

Soccer

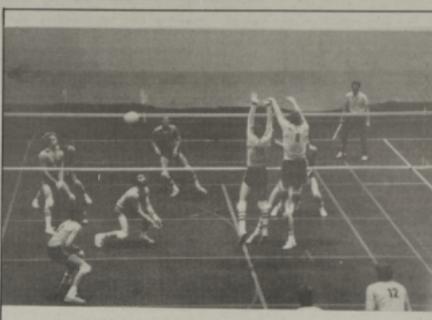
La troupe de Mircea Roman a connu une très bonne première moitié de saison, comptant une fiche de trois victoires et deux matches nuls. Malheureusement, déclinée par des blessures, l'équipe a connu une deuxième moitié moins fructueuse. Les joueurs ont dû se contenter du troisième rang dans la division derrière UPEI et l'UNB. Toutefois, un point positif pour nos Aigles, la nomination de Yazid Bouhadmani au sein de l'équipe d'étoiles canadienne.

Cross-country

Les équipes de cross-country, dirigées par Charles Babineau, ont connu cette année un regain de vie grâce à une plus grande participation de la population étudiante et à quelques bonnes performances individuelles. Les hommes se sont mérités une quatrième position en Atlantique, tandis que de leur côté, les femmes ont décroché une troisième place au championnat de l'ASIA, performance qu'elles n'avaient pas connue depuis belle lurette. Côté individuel, la recrue de Tracade Debbie Baque a terminé première au championnat de l'ASIA. Pour leur part, Jacqueline Maillet a fini au quatrième échelon et Gilles Gauthier huitième. Sur la scène canadienne, Debbie a obtenu un contre-performance terminant au 32e rang du championnat de l'USIC. Néanmoins, elle a rebondi en force s'assurant d'un cinquième au championnat national junior à Victoria.

Gymnastique rythmique moderne

Sous la surveillance de Mariana



Une saison de volleyball masculin qui a vu les Aigles Bleus mettre fin à une diasette de 13 ans sur la scène Atlantique. (photo de Ghis Chénou)

Roman, l'équipe de gymnastique rythmique moderne a connu une année où les succès se sont accumulés à un rythme auquel Grétky amassa des points. En effet, cette pétillante équipe a décroché la médaille d'argent au championnat canadien. Trois des files ont alors adhéré au groupe du N.-B., composé des meilleures gymnastes. Les trois représentantes se sont rendues à la compétition de qualification pour les championnats du monde, où elles se sont fort bien distinguées, remportant la compétition. Cette performance éblouissante leur a permis de représenter le pays à une compétition internationale en Suisse. De nouveau, leurs prouesses leur ont permis de revenir avec la médaille d'argent. Finalement, point culminant de leur saison, elles ont offert une très belle performance... au Championnat mondial en Espagne, où elles terminent sur les 28 premières en présence. Du côté des performances individuelles, Les Gauthier, récemment nommée recrue féminine dans le CUNIP, a brillé sur la scène internationale. Après à être méritée une médaille d'or au Winnipeg et une d'argent au Championnat canadien, elle faisait partie de l'équipe nationale en Espagne pour participer au Championnat mondial. Ses belles performances lui ont valu la médaille de gymnaste de classe mondiale remise par la Fédération internationale de gymnastique.

Athlétisme

Pour une troisième année consécutive, l'équipe masculine a remporté le championnat de l'ASIA. L'équipe féminine a, quant à elle, terminé en deuxième position, pour une seconde année d'affilée.

Cette saison universitaire a été couronnée par la participation de huit athlètes aux championnats interuniversitaires à Edmonton. De plus, l'objectif premier de chaque athlète a été réalisé en partie, celui d'améliorer leur performance individuelle. En effet, Lisa Deveau et Debbie Baque se sont assurées d'une sixième et d'une cinquième place respectivement, il ne faut pas oublier la nomination de Robert Landry comme athlète masculin par excellence de l'année à l'U de M. Donc, une année qui a porté fort à la promotion de l'athlétisme

grâce au merveilleux travail des entraîneurs Amos Cormier, Charles Babineau et Hervé Ulmer.

Handball

Les Aigles Bleus au handball avec comme pilote le jeune leader Gilles Arseneau présentent la meilleure fiche de toute la ligue provinciale senior du N.-B. Mentionnons que l'acquisition de quelques nouveaux joueurs a certes permis aux Aigles d'être reconnus comme une puissance au sein de la ligue provinciale. En février dernier, l'équipe a participé à la coupe ESTRAN à l'Université Laval où se sont rencontrées des formations du Québec, de l'Ontario et de l'Université de Moncton. Elles ont terminé au 8e rang parmi les 15 équipes en présence. En remportant le championnat provincial qui se tiendra le 26 avril prochain, les Aigles Bleus accéderont au championnat canadien qui aura lieu cette année à l'Université Laval à Québec.

Volley-ball féminin

Les Aigles Bleus de l'instructeur Daniel O'Carroll ont quelque peu déçu lors des derniers championnats de l'ASIA alors qu'elles ont bûlé pavillon en demi-finale face à l'UNB. Cependant, il ne faudrait pas ignorer l'excellente saison qu'elles ont connue même si le championnat canadien a été difficile. Voici quelques bons moments vécus par les Aigles cette saison. Elles ont été tout à fait impressionnantes en vertu de 11 victoires et de deux défaites au sein de l'ASIA. De plus, elles ont terminé au deuxième rang au classement général de la ligue. La troupe de l'expérience O'Carroll, qui a accumulé 22 gains et subi 11 revers en saison, a également été demi-finaliste au tournoi UNB. Et puis, elles ont championnes à Rimouki, elles ont décroché une sixième position au prestigieux tournoi "Dal' Classic" à Halifax. Les Aigles ont aussi placé et jouée dans l'équipe étoile de tous les tournois auxquels elles ont participé. Côté individuel, Julie Lapointe et Maryse Lallier ont été élues au sein de l'équipe d'étoiles de l'ASIA et cette même Julie Lapointe a obtenu une mention honorable de l'USIC.

Volley-ball masculin

L'année 85-86 se voyait la deuxième phase d'un projet de deux ans mis en place par l'instructeur Michel Paiement à son arrivée à Moncton l'année dernière. Ce projet demandait à tous les individus de participer à un engagement total. Ce qui, à l'exception d'un ou deux résultats, a été accompli à la perfection. La mission n'était pourtant pas facile, puisqu'il y avait des obstacles de taille sur le chemin conduisant les joueurs à l'obtention de l'ASIA. Par exemple, celui de mettre un terme à la dynastie des Tigres de Dalhousie, champions au cours des six dernières années. Mais, grâce à une progression constante, à un encadrement exceptionnel et à une implication totale des joueurs et des entraîneurs, l'équipe masculine de volleyball a réussi à atteindre tous les objectifs fixés en début de saison. Ceux de jouer au-dessus de 600, d'être classés parmi les 10 meilleures équipes au pays, ce qui s'est réalisé dans les deux derniers mois de la saison, et de ramener le championnat canadien à Moncton, ce qui n'était pas arrivé depuis 13 ans. De plus, même si tous les joueurs ont contribué au succès de l'équipe, il faut mentionner Richard Baque qui a obtenu une mention honorable de l'USIC. Enfin la nomination de Michel Paiement comme entraîneur de l'année de l'ASIA a été méritée. C'est une véritable excellence pour la dernière saison à l'U de M prouvée qu'il a accompli un travail extraordinaire.

Hockey sur glace

L'équipe de Jacques Noël a connu une deuxième saison exceptionnelle. Elle débute sur une bonne note par une quatrième conquête consecutive du titre de "Champion Por'd'Halifax. Ensuite, l'équipe a remporté les grands honneurs du premier tournoi "Blas et Or" présentés à Moncton. Pour bien préparer les deuxièmes moitié de saison, nos hockeyeurs se sont envolés vers la Suisse pendant la période des fêtes, où ils ont gagné la coupe de Villars aux dépens de l'équipe suisse qui a pu s'entraîner à la Tchèqueoslavie. Ce séjour en Europe demeurera sûrement grave à jamais dans l'esprit de chaque membre de l'équipe. Leur élan victorieux nous pousse lors des séries éliminatoires de l'ASIA, triomphant en première ronde de St-François-Xavier et disposant en finale des Tigres de Dalhousie pour ainsi remporter un cinquième titre de l'Atlantique. Puis ce fut au tour des Golden Hawks de l'Université Sir Wilfrid Laurier de goûter à la médecine de nos Aigles qui les ont battus remportant les deux premiers matches. Par contre, cette flamboyante saison se termine de façon assez sombre pour les Aigles. En effet, alors que tout le monde s'attendait à ce qu'ils reviennent d'Edmonton avec le titre de champions canadiens, ils ont subi une défaite de 5 à 4 contre les Golden Bears de l'Alberta au Championnat canadien. Côté individuel, Claude Lefebvre a sa première médaille au sein d'une équipe qui n'a pas mis de temps à s'adapter au style de jeu universitaire, terminant champion compteur de l'équipe et troisième meilleur joueur de la ligue avec un total de 55 points. Cette saison du tonnerre lui a valu le titre de recrue masculine de l'année.

Finalement, espérons que nous connaîtrons une saison aussi fertile en émotions l'an prochain et bonne saison estivale à tous.

Tves Blouin

sports

De retour à la barre des Aigles bleus au hockey

Jacques Noël l'espère

La saison de hockey étant maintenant chose du passé depuis quelques temps déjà, depuis le voyage aller-retour en Alberta, Jacques Noël avoue sincèrement ne pas savoir ce qui lui réserve l'avenir à la barre des Aigles Bleus de l'Université de Moncton.

Robert Nicholas

Même si la défaite subie aux mains des Golden Bears au championnat canadien de hockey universitaire a laissé un goût amer, plusieurs observateurs doivent admettre que Jacques Noël aura effectué de l'excellent boulot avec les Aigles Bleus cette saison.

Ce qui fait dire au principal intéressé

Entre les lignes...

Jedi dernier, une réunion d'évaluation sur le hockey intra-mural du SAR s'est tenue au CERS de l'Université de Moncton. Les dirigeants de la ligue et les représentants des équipes participantes ont tenté de faire une courte évaluation de la saison 1985-86, en vue d'apporter les changements nécessaires pour l'an prochain.

Aldo Chiasson

Bien que seulement 4 représentants sur un total de 23 équipes se soient présentés à cette réunion, certains points ont quand même été discutés: violence pendant les parties, prêt et abus de l'équipement, arbitrage... Il semblerait, entre autres, que la catégorie compétitive pourrait disparaître l'an prochain dû aux nombreux incidents de violence qui se sont produits lors des matchs de la dernière saison. Elle serait remplacée par une catégorie mixte.

Quoi qu'il en soit, aucune décision majeure n'a été prise au cours de ces discussions qui n'ont duré qu'environ 45 minutes. La prochaine réunion est prévue pour la fin septembre.

Athlètes par excellence du mois de mars

Linda Maillet et Claude Lefebvre ont été nommés les athlètes par excellence pour le mois de mars par le Service des sports de l'Université de Moncton.

Après une absence de trois ans sur la scène du ballon-volant, Linda Maillet a réussi, grâce à son travail acharné, à

qu'il aimerait poursuivre, la saison prochaine, ce qu'il s'entrevoit il y a deux ans. Jacques Noël veut également maintenir l'excellence du programme de hockey de l'Université de Moncton.

Bonne saison

En tout cas, l'entraîneur a plusieurs arguments qui pourraient bien persuader le Comité d'évaluation du département d'éducation physique de le garder à la tête du Bleu et, or, l'entraîneur.

Tout d'abord, la fiche d'entraîneur de Jacques Noël cette saison s'avère la plus impressionnante parmi les entraîneurs des équipes universitaires du Canada. En tout et pour tout, sa formation a accumulé 79 points.

mériter une place parmi les six réguliers. L'honneur qu'elle reçoit, en fin de saison, est sûrement la récompense pour tous ses efforts.

Pour sa part, Claude Lefebvre, cet athlète de 22 ans, a connu une saison plus que remarquable dans l'uniforme des Aigles Bleus. Nommé recrue de l'année, une seule ombre cependant figure à son tableau, soit de n'avoir pu aider l'équipe à remporter le championnat canadien.

Lise Gautreau, championne provinciale Pour une sixième année consécutive, Lise Gautreau a facilement remporté le championnat provincial de gymnastique rythmique. Elle était la seule participante dans la catégorie Senior élite lors de cette compétition qui s'est déroulée tout récemment à Shippagan.

Elle se trouve présentement en Allemagne où elle s'est mesurée aux meilleures gymnastes au monde. La jeune gymnaste monctonienne participera à deux autres compétitions soit en Bulgarie et en France, pour ensuite se rendre aux Championnats canadiens qui se tiendront à Halifax en juin.

Jean-Louis Lévesque au Temple de la renommée des sports

M. Jean-Louis Lévesque, une figure bien connue au Centre universitaire de Moncton, a récemment accédé au Temple de la renommée canadienne des sports.

Parmi ses occupations, M. Lévesque a

De plus, l'équipe s'est rendue au championnat canadien et elle s'est inclinée devant les champions, les Golden Bears, au compte de 5 à 4. Même si le principal objectif cette saison était de remporter le titre national, Jacques Noël et sa bande peuvent marcher la tête haute. Les Aigles Bleus auront tout de même fourni d'excitants moments à leurs partisans tout au long de la saison.

Le plus beau souvenir de Jacques Noël, qui vient de terminer sa deuxième année avec les Aigles Bleus, aura certes été l'éstantante victoire de 7 à 1 à son dépena de la Tchecoslovaquie au tournoi de la Coupe de Villard qui s'est déroulé en Suisse pendant la période des fêtes.

déjà siégé comme Chancelier de l'Université. Grâce à sa grande générosité, le "nid des Aigles Bleus" porte le nom de l'arène Jean-Louis-Lévesque.

Il a sûrement été un des personnages qui s'est le plus donné pour le sport à l'Université de Moncton.

Michel Païement sera-t-il de retour?

Il se peut bien que Michel Païement ne soit pas de retour à la barre des Aigles Bleus, au volleyball, l'an prochain.

Son congé sabbatique s'est terminé cette année et un contrat le lie toujours avec une polyvalente du Québec.

Selon lui, il aimerait bien être de retour à Moncton, l'an prochain, mais il ne prendra aucune décision finale avant d'avoir rencontré les parents en cause.

Carrière professionnelle

Envisager une carrière professionnelle, Jacques Noël déclare n'y avoir jamais songé: "Non, sérieusement il ne m'est pas arrivé de penser à cette possibilité." De plus, questionné à savoir s'il avait été déçu récemment dernièrement par d'autres organisations, il a répondu ceci: "Pas à ce que je sache présentement".

Même s'il affirme qu'il n'est pas toujours facile de diriger une équipe de calibre universitaire, l'entraîneur éprouve beaucoup de plaisir à travailler avec les jeunes joueurs.

En terminant, Jacques Noël espère bien se retrouver pendant quelques années encore à la barre des Aigles Bleus. Lui et toute sa famille tiennent à demeurer à Moncton où ils se sentent bien. Enfin, si jamais Jacques Noël voulait que son rêve le plus cher soit exaucé, il aimerait diriger l'équipe olympique canadienne.



Michel Païement

LES

Le conseil d'administration de l'Association des étudiants de la faculté des sciences sociales vous souhaite, chacun et chacune, une excellente fin d'année académique.

En comptant vous voir en bonne forme en septembre prochain.

N.B. Félicitations aux finissants et aux finissantes en Sciences sociales.

L'équipe Magreb a été couronnée championne des séries éliminatoires de la ligue de soccer intérieur du S.A.R. Les vainqueurs n'ont pas eu la tâche facile, défilant Les Embreyeurs, 1 à 0, mercredi dernier. Le responsable du cliché remercie tous les joueurs pour leur participation aux activités de la ligue. (photo de Gino Chiasson)

Sports

Bob Bellefleur quitte les Aigles Bleus

L'assistant instructeur des Aigles Bleus, en charge des gardiens de but, M. Bob Bellefleur a démissionné de ses fonctions dernièrement.

Vras Bleuin

Rejoint à son domicile pour connaître les principales raisons de cette démission, il a expliqué que des problèmes personnels et de communication à l'intérieur des dirigeants de l'équipe étaient les principales causes de cette décision.

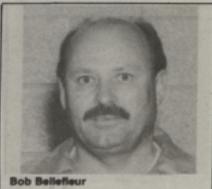
"Après mûres réflexions, j'ai décidé d'agir ainsi car il y avait trop de discordances entre moi et les autres membres de la direction. De plus, ce poste demandait beaucoup trop de mon temps, par conséquent, j'ai cru bon de démissionner", admet M. Bellefleur qui en était à sa 7e saison dans l'organisation du Bleu et Or.

Par ailleurs, questionné pour connaître

sa réaction à la suite de ce départ surprenant, l'instructeur M. Jacques Noël n'avait que des éloges à adresser à l'endroit de son ex-adjoint.

"Il est évident que la perte de Bob Bellefleur en est une grosse pour le programme. Son sport a été extraordinaire pour l'équipe. Cependant,

l'accepte cette décision car je suis persuadé qu'elle a été prise avec beaucoup de sérieux", conclut celui qui est à la barre des Aigles depuis deux ans.



Bob Bellefleur

Handball

L'optimisme règne

L'optimisme régnait lors de la pratique de l'équipe masculine de handball, mardi soir dernier. On se préparait alors pour les rencontres du samedi 12 avril, à St-Jean. "Ce sont ces parties qui décideront si nous serons champions ou non de notre division", a expliqué M. Hermie McLaughlin, un arrières. Selon lui, c'est le défenseur qui décidera du sort de l'équipe.

Michèle Mazerolle

"Si tous les joueurs sont présents samedi, nous avons de bonnes chances de battre St-Georges et St-Jean", a ajouté le gardien André Basque.

M. Jacques Breau, un ailier, lui, estime qu'avec une bonne préparation physique et psychologique, le Bleu et Or n'a rien à craindre. D'après M. Breau, l'esprit d'équipe a été formidable toute l'année et il ne pourrait aller mieux.

Les Aigles ont terminé leur saison samedi dernier. Les résultats ne sont malheureusement pas disponibles, à cause de la date de tombée du journal.

Les Aigles se préparent pour le championnat provincial qui aura lieu le samedi 26 avril prochain. Si la formation de Moncton remporte le championnat provincial, elle aura l'opportunité de représenter l'Université de Moncton et le Nouveau-Brunswick au championnat national de handball, qui se tiendra à l'Université Laval de Québec, les 15, 16, 17 et 18 mai prochains.

Espérons que la troupe de Gilles Arseneau fera bonne figure lors du championnat provincial et s'y verra au championnat national.

Nouveau
Pour étudiants seulement

Comment économiser 33% sur votre prochain billet de train?



Jeûnez pendant un mois.
Tentez de vous faire
expédier comme colis.



Prétendez que vous avez
moins de 12 ans.



Montrez votre carte
d'étudiant.

Les vrais débrouillards prennent le train. Surtout depuis que VIA Rail offre son nouveau tarif étudiant. Présentez simplement votre carte d'étudiant. Vous voyagerez décontractés, vous rencontrerez un tas de gens, vous serez 33% plus riches. Mieux vaut être riche et en train...

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages, ou VIA Rail au 382-7892, entre 6h et 19h, et au 1-800-361-7773 (sans frais) entre 19h et 6h. Le tarif étudiant est offert du 10 février au 31 mai 1986. Certaines conditions s'appliquent quant aux dates de voyage. Renseignez-vous.

Ce tarif n'est offert qu'aux étudiants de Collèges et Universités



Le réseau canadien de trains voyageurs



Babillard

DÉMÉNAGEMENT

Tout comme l'année dernière, il vous sera possible de déménager pour un prix acceptable, à la fin du semestre. Que ce soit pour un déménagement court ou de longue distance, obtenez des renseignements en composant le 388-2144 et demandez Paul Lévesque.

M.A.U.I.

Réunion

J'invite les membres du conseil d'administration des M.A.U.I., les étudiants du C.U.M. ainsi que la population en général à une réunion régulière du conseil d'administration des M.A.U.I. Cette réunion se tiendra le dimanche 20 avril au local 431 de l'édifice Tallion à 19h00.

A l'ordre du jour:

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 1986
4. Amendements à la constitution
5. Stéréo
6. Changement de fréquence
7. Finances (budget 86-87)
8. Autres
9. Clôture de la séance

Veuillez agréer, cher(ères) amis(es), mes salutations distinguées.

Le président des M.A.U.I.,
Jean Léger

SESSION D'INFORMATION

Une session d'information sur la santé des femmes aura lieu le samedi 19 avril à la polyvalente Louis-J.-Robichaud de Shicklé, à compter de 9 h 30.

On traitera de divers sujets: la prévention des maladies, le surmenage et les moyens de combattre le stress, la nutrition et l'importance d'être en bonne condition physique.

L'inscription pour cette journée est gratuite. De plus, un système de transport sera organisé. Pour plus de renseignements, contactez Marie-Claire Paulin au 395-6905.

CKUM, L'ÉTÉ...

A compter du 21 avril, CKUM-MF entre dans sa programmation estivale. Actuellement cette nouvelle programmation est en préparation. C'est pourquoi nous profitons de l'occasion pour inviter toute personne intéressée au domaine de la radio à se joindre à l'équipe de bénévoles de CKUM.

Aucune expérience n'est requise. Tous les projets d'émissions seront considérés. Les formulaires de projet d'émission sont disponibles au bureau de CKUM-MF, situé au 159 de l'avenue Massey (arrière l'édifice Tallion du CUM). La date limite pour soumettre son projet d'émission est le 15 avril. Pour plus d'informations, contactez M. Eric Martin au numéro de téléphone: 858-4485.

GALERIE D'ART

Jusqu'au 27 avril, les étudiants-finaissants 86 en arts visuels au Centre universitaire de Moncton présentent leurs recherches mettant en exercice une variété de méd. C'est un rendez-vous à la Galerie d'art.

DANSE À MONCTON

L'Endance N. B. organise une série de 4 soirées de danse contemporaine dans le cadre d'une tournée pan-canadienne de danseurs et chorégraphes indépendants. Tom Stroud et Elaine Calgary présenteront leurs œuvres les 1er et 2 mai à 20 heures à l'École Aberdeens de Moncton. La série sera complétée les 17 et 18 mai avec 2 performances de Lee Sanders et Julie West. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler le 833-3333 (Ext. 489).

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES

Une séance publique d'observations astronomiques aura lieu le lundi 14 avril, de 19 à 20 h 30, à l'Observatoire de l'Université de Moncton, Édifice Léopold-Tailion du Centre universitaire de Moncton. Bienvenue à tous.

A cette époque de l'année, on peut observer la lune, Vénus, la Nébuleuse d'Orion, les Pléiades et d'autres objets astronomiques. Si le temps est couvert, la séance sera remplacée par une présentation sur la Comète Halley, à la salle 542 Tallion.

ART DRAMATIQUE

À l'occasion de son 20^e anniversaire, le Département d'art dramatique du Centre universitaire de Moncton présente, du 15 au 19 avril, la pièce **Soudain l'été dernier**, de Tennessee Williams, dramaturge américain contemporain. Cette production, réalisée par les étudiants du département, constitue le deuxième exercice pédagogique public de l'année universitaire 85-86. Les représentations auront lieu au Studio-théâtre La Grange, à 20 h 30. Le prix d'entrée est de 1,50\$ pour les étudiants et de 3\$ pour les autres. Les billets sont en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation. Ceux qui restent seront mis en vente à "La Grange" trente minutes avant chaque représentation.

NOUVEAU PROGRAMME DE MAP

Un nouveau programme de Maîtrise en administration publique est offert depuis septembre 1985. Il offre une possibilité de 27 cours avec le sigle AP au lieu de 9 en administration publique, en plus de cours plus spécialisés et d'un stage optionnel. Selon M. Harley d'Entremont, coordonnateur des programmes d'administration publique, "c'est passer d'un programme de troisième classe à celui de première classe". Déjà quinze étudiants sont inscrits à temps plein en première année dans ce programme de quatre sessions dont tous les cours seront disponibles dès septembre 1986.

Sports Campus

"Grande vente de débarras"

(magasin fermé pour les mois de juin et juillet)

- 30% de rabais sur toute la marchandise
- 40% de rabais sur les manteaux de l'Université
- avec l'achat de tout article, un gilet vous sera vendu à 50% de rabais

Bonnes vacances et passez un bel été!!

Au Kacho

le samedi 19 avril

le "big bazar" de fin d'année



- 2 billets d'avion pour Halifax



- surprises aux 250 premières personnes

- heures heureuses de 20h30 à 22h30

le Kacho est ouvert cet été
mercredi
et
vendredi
soir...
à partir de 20h30

